

Affaires courantes

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Il n'existe aucune liste consignée sur disquette de «tiers partis» qui se sont prononcés en faveur de l'ALENA. Cependant, nous disposons d'une liste de commentaires publics sur l'ALENA et sur le commerce international compilée à partir des journaux. En fait, je fais moi-même partie de cette liste.

La liste déposée le 23 novembre 1992 sous la question n° 409, nous aide à identifier les besoins d'information du public, et nous aide aussi à coordonner nos communications sur le commerce extérieur. David Helwig, un journaliste de St. Thomas, en Ontario, a écrit dans le *Toronto Star* du 19 septembre 1992: «la disquette renferme 200 citations favorables ou neutres à l'égard de l'ALENA tirées de lettres à la rédaction ou d'articles de journaux, par rapport à seulement 79 citations négatives (à l'endroit de l'ALENA)».

Question n° 412—**M. Angus:**

Le gouvernement, par l'intermédiaire du ministère de la Défense nationale, possède-t-il et exploite-t-il un navire du nom du HMCS Protecteur et, dans l'affirmative, a) le HMCS Protecteur a-t-il fait des escales ou navigué dans des eaux intérieures à l'ouest du canal Welland, b) à quelles dates a-t-il emprunté le canal Welland, c) quelles difficultés y a-t-il éprouvées?

L'hon. Marcel Masse (ministre de la Défense nationale): Le ministère de la Défense nationale possède et exploite un navire du nom du *NCSM Protecteur*.

a) Le *NCSM Protecteur* n'a pas navigué dans les eaux du canal Welland et par conséquent, n'a fait aucune escale dans les eaux intérieures à l'ouest du canal Welland.

b) Voir a).

c) En raison de l'étroitesse du canal, il fut déterminé que le passage du navire dans le canal Welland aurait constitué un risque à la sécurité des installations du canal, de même qu'à celle du navire.

[Traduction]

M. Edwards: Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): Les autres questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

[Traduction]

M. Edwards: Je remercie le député de Glengarry—Prescott—Russell de s'être renseigné au sujet des questions n°s 406 et 407. Je peux l'assurer qu'on a presque fini de rédiger la réponse à la question n° 406 et que l'autre réponse, à la question n° 407, sera prête très bientôt. J'ai cherché à obtenir cette réponse pour mon collègue. Je vais accélérer les choses et voir à ce qu'il obtienne satisfaction.

M. Boudria: Je vous remercie.

M. Duhamel: Mon collègue, le secrétaire parlementaire se souvient sans doute, je pense qu'il y a presque un an, je lui avais demandé de nous dire combien de dollars, combien d'argent avait rapporté la taxe sur les produits et services, et quelle proportion de ces recettes avait servi à réduire le déficit et la dette. Que je sache, nous attendons encore sa réponse. Apparemment, je ne me trompe pas. Il y a environ trois semaines, je lui ai encore demandé quand il donnerait sa réponse à la Chambre. Je le lui ai redemandé il y a deux semaines. Je lui ai laissé une semaine de répit pour être sûr qu'il puisse nous donner une réponse. Comme vous pouvez l'imaginer, les électeurs se demandent réellement ce qu'on fait de tout cet argent que rapporte la taxe sur les produits et services.

Le secrétaire parlementaire pourrait-il nous promettre aujourd'hui de répondre à ces questions avant que la Chambre ne parte en congé à la fin de la semaine?

M. Edwards: Monsieur le Président, comme mon collègue de Saint-Boniface le sait pertinemment, on a répondu à cette question d'une autre façon. Il mérite néanmoins une réponse.

Il se souvient sans doute, je pense, que mercredi dernier, le ministre des Finances a confirmé tout ce que les Canadiens savent déjà, à savoir que chaque cent que rapporte la taxe sur les produits et services sert en vertu de la loi à réduire le déficit et la dette.

Je puis toutefois dire à mon collègue qu'à la suite de son insistance et de mes questions, ce dossier est en train de prendre de l'importance et qu'on ne le perd pas de vue. Je peux lui promettre du nouveau—j'hésite à me prononcer sur une date précise—, mais ce sera très, très bientôt.